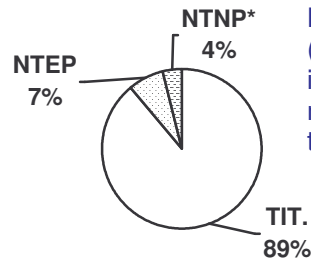


COMMUNES de 1 000 à 3 500 habitants

	effectif théorique	effectif recensé	soit
collectivités avec agents	74	59	80 %
emplois permanents	952	708	74 %
agents/coll.	13	12	

RÉPARTITION PAR STATUT



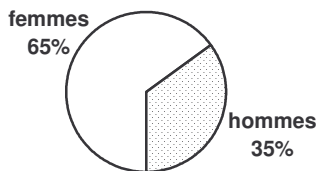
La part des titulaires (en baisse) est très importante, contrairement à celles des non-titulaires.

* ayant travaillé au moins un jour en 2009

TITulaires / Non-Titu. sur Emploi Permanent / Non-Titu. sur emploi Non Permanent

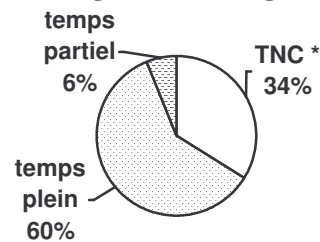
EMPLOIS PERMANENTS (comparaison avec les données départementales 2009)

RÉPARTITION PAR SEXE



La répartition est stable, les hommes sont légèrement sur-représentés quel que soit le statut.

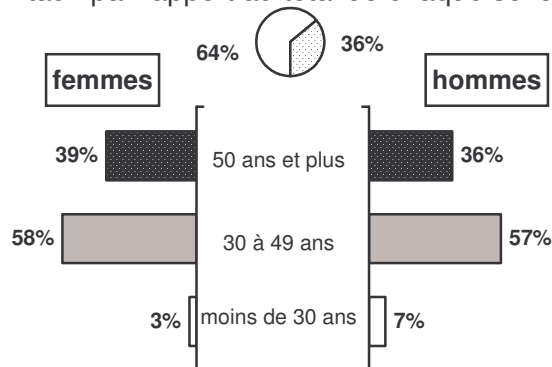
MODALITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL



Le TNC, en baisse, est sous-représenté au profit du temps plein et du temps partiel.

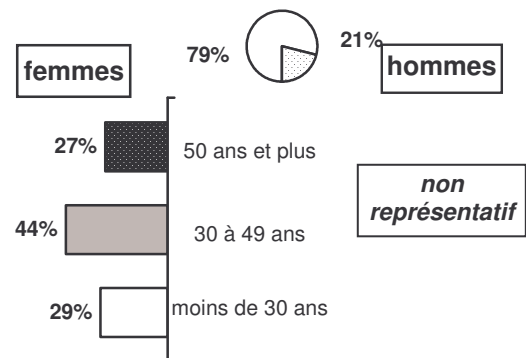
* TNC : temps non complet

PYRAMIDE DES AGES – TITULAIRES taux par rapport au total de chaque sexe



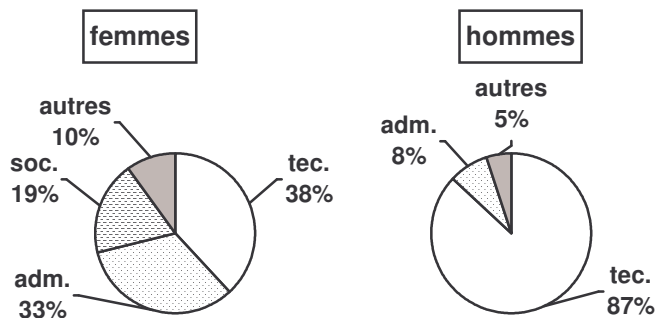
La représentation est relativement conforme concernant l'âge des agents. Le vieillissement s'accélère, en particulier pour les hommes.

PYRAMIDE DES AGES – NON TITULAIRES taux par rapport au total de chaque sexe



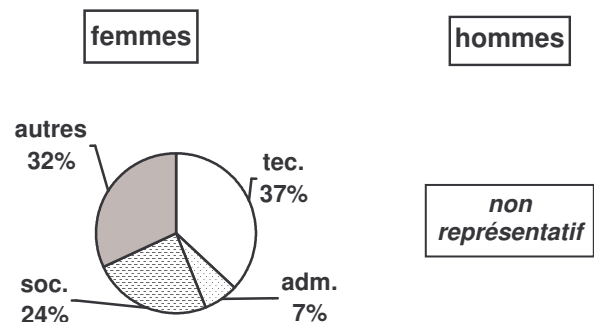
La représentation des femmes est relativement conforme pour les 50 ans et plus, la part des moins de 30 ans est importante. La population masculine est très réduite.

FILIÈRES - TITULAIRES



Pour les femmes, la part de la filière administrative est faible. La répartition des hommes, stable, est assez semblable aux données départementales.

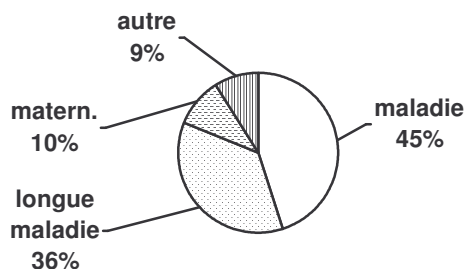
FILIÈRES – NON TITULAIRES



Femmes : les filières sociale et « autres » sont sur-représentées, au détriment de la filière administrative.

COMMUNES DE 1 000 A 3 500 HABITANTS

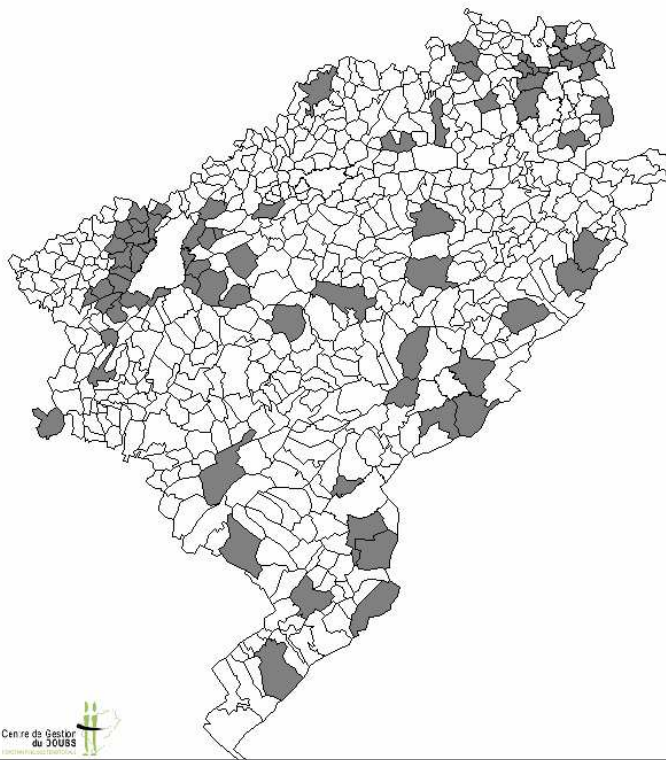
ABSENCES - TITULAIRES



moyenne par agent : 19 jours

La moyenne est élevée, sur-représentation de longue maladie.

LOCALISATION (en grisé)



Centre de Gestion du TOUSS

La répartition n'est pas homogène, en particulier autour de la capitale départementale.

ABSENCES – NON TITULAIRES



moyenne par agent : 4 jours

Sur-représentation de maladie ordinaire.

PRINCIPAUX CADRES D'EMPLOIS

	dans la filière		dans le cadre d'emplois		particularités
	part du cadre d'emplois	part de non-titulaires	part de femmes	part de femmes	
adjoint administratif	66 % ↘	3 % →	95 % ↗	95 % ↗	part en baisse dans la filière, part importante de titulaires
agent de maîtrise	9 % →	6 % →	6 % →	6 % →	forte population dans la filière, composée surtout d'hommes titulaires
adjoint technique	89 % →	5 % ↗	50 % →	50 % →	très forte majorité de titulaires
ATSEM	92 % →	7 % →	99 % →	99 % →	très forte population dans la filière



en % des agents sur emplois permanents recensés dans la strate

Sur-représentation pour adjoint technique, agent de maîtrise et ATSEM ; sous-représentation pour adjoint administratif.

part des CHARGES DE PERSONNEL par rapport aux dépenses de fonctionnement : 37 %

résumé :

Les communes de 1 000 à 3 500 habitants connaissent une représentation conforme à celle du département, les conditions sont plus confortables pour les agents que celles des communes recensant moins de 1 000 habitants (statut, durée hebdomadaire, filières).